

TRAVAUX PERSONNELS ENCADRES

Guide et grilles d'évaluation

Année scolaire 2011-2012 - Épreuves 2012 au titre de la session 2013

Chaque élève de première sera évalué par les enseignants qui veilleront à fixer dès le lancement des TPE les modalités et les critères d'évaluation. Ceux-ci seront présentés et expliqués aux élèves dès les premières séances. Il est important, en effet, qu'ils perçoivent clairement le lien entre les objectifs qu'ils auront à se fixer dans leur travail, les compétences qu'ils auront à développer tout au long de leur cheminement au sein de leur projet et l'évaluation finale.

Les grilles ci-après reprennent les items officiels ([B.O.E.N. n°41 10/11/2005](http://www.b.o.e.n.fr/bo2005/20051011_41.pdf)) et présentent une progression dans les niveaux d'exigence pour chaque compétence officielle. Elles doivent constituer une **référence académique commune** et ont pour but de viser une évaluation équitable entre les différents candidats. Également, elles permettent de partager les attentes entre les candidats et les évaluateurs. Ces supports sont le fruit d'un travail des équipes, coordonnateurs et IA-IPR, de l'académie de Grenoble et de Poitiers. Ils sont dans la logique des attentes définies lors des animations conduites les années précédentes sur l'académie (<http://ww2.ac-poitiers.fr/tpe/>).

Évaluation des compétences et conversion en note chiffrée

Chacune des compétences est évaluée dans une échelle à quatre repères. Cette approche de l'évaluation poursuit celle, formative, engagée par la réforme du lycée et en continuité avec la validation du socle commun au collège, reposant sur des appréciations qualitatives.

D / C / B / A

Pour chaque compétence, les examinateurs se réfèrent aux indicateurs possibles précisés par ce **guide d'utilisation** et enregistrent un échelon dans la colonne correspondant à leur évaluation (et non sur la limite entre deux colonnes). Dans cette épreuve sommative terminale la recherche d'une note moyenne n'a plus de sens. La note chiffrée résultante (au point près), correspondant à chacun des champs de l'évaluation, s'appuie sur les proportions d'appréciations associées et exprimées sous forme d'échelons A, B, C ou D.

Cette approche de l'évaluation, selon le principe d'utilisation d'un curseur permet de "**Valoriser le travail réalisé**" : *Plus qu'une évaluation pointilleuse des différentes prestations exigées des candidats, le jury d'oral s'attachera à repérer dans ces prestations des indicateurs permettant d'évaluer de manière globale l'ensemble de la démarche de l'élève.*

Remarque 1 : pour avoir la note maximale (6 ou 8 selon les composantes), il n'est pas nécessaire que le candidat fasse preuve d'excellence dans tous les axes examinés. Une excellente prestation dans quelques-unes des directions évaluées et des résultats moins satisfaisants (bien que bons) dans d'autres directions autorise la note maximale.

Remarque 2 : les examinateurs des 2^e et 3^e composantes n'ont pas à disposer de l'évaluation de la 1^{ère} composante au moment de leur évaluation. En effet, il s'agit de deux jurys différents évaluant des compétences différentes. Ainsi, pour des questions d'équité selon les pratiques d'évaluation, les jurys des composantes 2 et 3 ne doivent pas connaître le niveau de performance atteint par les candidats pour la composante 1.

Après avoir utilisé les grilles de la manière indiquée, sans vouloir trafiquer des indicateurs en voulant attribuer une note, et totalisé les trois notes correspondantes, le jury attribue une note globale, en points entiers, rendant compte de l'activité de l'élève. Avant de finaliser cette note, les professeurs accompagnateurs et examinateurs analyseront tout écart éventuellement important entre les notes de chacune des composantes afin d'harmoniser au mieux les appréciations sur le travail fourni. Il est notamment bon de prendre un peu de recul en se demandant si le travail a été sérieux et profitable au cours de l'année, à titre personnel et pour l'ensemble du groupe, auquel cas il est tout à fait normal que la note soit bonne ou très bonne.

Conseils d'utilisation des grilles

L'expérience montre qu'il est assez difficile, notamment si on n'y est pas entraîné, de renseigner une grille d'évaluation en temps réel pendant un exposé oral. Il est souvent plus aisé de cocher les cases *a posteriori*, après avoir pris des notes (structurées) au fur et à mesure du déroulement de la séance. Toutefois, les remarques suivantes peuvent être faites :

- Pour certains éléments de forme, il est possible de compléter la grille en direct, en veillant à ce que cela soit fait de manière suffisamment discrète pour ne pas perturber le ou les candidats ;
- Des notes structurées et pertinentes sur le déroulement de l'exposé ne pourront être prises qu'en référence aux items de l'évaluation.

⇒ **Il faut conseiller aux examinateurs, en considérant qu'il ne s'agit pas d'un concours voulant classer les élèves d'autant que les appréciations sont qualitatives (donc non notées) de se livrer à une étude approfondie des grilles et du guide d'utilisation pendant les jours précédant les épreuves orales. Cette étude prolonge la préparation, à la rentrée, de la mise en place des TPE devant conduire à l'explicitation des items et de leurs attendus à tous les membres des jurys (de toutes les composantes) afin que les grilles et les compétences visées soient contractualisées avec les élèves ayant ainsi le programme de leur épreuve de baccalauréat.**

Recommandations

La **problématisation** est un élément central des travaux personnels encadrés. Elle constitue un objectif prioritaire de formation des élèves.

On veillera à ce que les travaux des élèves ne soient pas des compilations ou des descriptions, mais soient le fruit de questions personnelles, en lien avec le local et/ou sur des données personnelles, mettant en jeu des savoirs qui ont un sens pour eux. On valorisera les problématiques qui auront été modifiées et recomposées en fonction des nouvelles informations apportées par les premières recherches. Le couple " problème/procédure de résolution " devra sous-tendre le projet.

L'**interdisciplinarité** est un deuxième objectif prioritaire des TPE, les thèmes retenus ayant pour objectif de favoriser les relations entre disciplines différentes en lien avec les programmes.

Le jury s'attachera à ce que l'approche interdisciplinaire ne soit pas de pure forme mais qu'elle mette en jeu des situations-problèmes partagées : combinaison de concepts issus des différentes disciplines, confrontation de divers points de vue sur un objet, utilisation croisée de savoirs et de compétences.

La production.

Les compétences proposées doivent pouvoir s'appliquer à tout type de production :

- Un document écrit, audiovisuel, multimédia,
- Une manifestation publique (exposition, représentation théâtrale, concert...), une intervention en un lieu et dans un cadre donné (animation interactive dans une maison de retraite, débat sur un thème d'actualité, interview...),
- Une expérience scientifique
- Une production musicale,
- Un vidéogramme,
- Une modélisation,
- ...

Les échanges avec les enseignants et les élèves montrent que, chaque fois qu'il y a production non écrite (représentation théâtrale, maquette, production musicale et/ou vidéogramme...), les groupes disposent de traces écrites, ayant valeur d'un dossier explicatif de la démarche, destinées à structurer et préparer sa réalisation (scénario, synopsis, explication de la démarche...). Ils disposent éventuellement de documents susceptibles de rendre compte de la production elle-même (photographies, séquences vidéo...). Afin d'éviter les dérives sur des travaux réalisés hors de l'horaire spécifique, **ces traces écrites** (ou physiques), prémices d'une production structurée, **pourront être mises à disposition des examinateurs** au titre de la production. **Ces documents devraient donner une idée de la démarche sous-tendue de la production et constituer un travail**

complémentaire, sans être une production supplémentaire.

Le jury d'oral s'attachera plus à la manière dont est traité le sujet qu'à la nature du support choisi ou la qualité technique de la production, qu'elle soit orale, écrite, audiovisuelle ou multimédia. En effet, le deuxième aspect est trop dépendant du niveau d'équipement des établissements, ou de l'assistance technique disponible. La pertinence de la production au regard du sujet traité est plus importante que la perfection dans la réalisation, ce qui n'interdit nullement bien sûr de valoriser une production de qualité.

La présentation orale ne peut tenir lieu de production.

Les contenus disciplinaires.

Le jury d'oral veillera à vérifier la maîtrise des connaissances au niveau fixé par les propos mêmes des élèves du groupe, c'est-à-dire la validité des notions invoquées, et d'elles seules. L'élève doit pouvoir souligner dans le travail présenté des apports disciplinaires (au niveau des méthodes et des contenus) et être capable de montrer qu'il comprend les connaissances qu'il utilise.

1^{ère} composante : Démarche personnelle et investissement du candidat au cours de l'élaboration du TPE (note entière sur 8 points)

Items officiels	Compétences officielles	Niveau d'exigence	
1. Recherche documentaire	1.1 Recherche de sources d'information et de documents en rapport avec le thème et le sujet	D	Un seul type de document ou une seule source d'information est identifié OU Plusieurs sources sont apparentes mais non référencées ou sans rapport avec le sujet.
		C	Une seule discipline a fait l'objet d'une recherche Les sources et documents identifiés sont trop généraux ou peu précis.
		B	Plusieurs champs disciplinaires ont fait l'objet d'une recherche efficace. Des sources et documents variés ont été trouvés.
		A	Plusieurs champs disciplinaires ont fait l'objet d'une recherche efficace. Des sources et documents variés ont été trouvés. Les références à ces documents et/ou sources apparaissent clairement dans le carnet de bord (ou les traces au fil des séances) et permettent de retrouver le document facilement.
	1.2 Traitement pertinent des informations (sélection et analyse)	D	Le tri parmi les informations prélevées est absent On relève la présence de « copier coller » sans analyse personnelle.
		C	Le tri parmi les informations prélevées est peu élaboré. Quelques tentatives d'appropriations maladroites sont présentes dans le carnet de bord (ou les traces au fil des séances).
		B	Le tri parmi les informations prélevées est pertinent et les choix ou rejets sont justifiés. Les principales informations relatives à la problématique sont extraites. Le sens critique des élèves apparaît grâce à la pertinence des sources OU informations récoltées (validité, auteur, époque...)
		A	Le tri parmi les informations prélevées est pertinent et les choix ou rejets sont justifiés. Les principales informations relatives à la problématique sont extraites et ont été reformulées pour une appropriation personnelle. Le sens critique des élèves apparaît grâce à la pertinence des sources et informations récoltées (validité, auteur, époque...)
2. Démarche	2.1 Adaptation de la démarche au sujet	D	Un questionnement interdisciplinaire sur le sujet est absent OU une question est posée mais débouche sur un exposé.
		C	Le questionnement sur le sujet a évolué au fil des recherches.
		B	Le questionnement sur le sujet a évolué au fil des recherches. La pluridisciplinarité est présente. La problématique est mal formulée ou fortement guidée par les professeurs accompagnateurs. Elle suscite néanmoins une argumentation avec un essai de stratégie de résolution du problème.
		A	La formulation d'une problématique pluridisciplinaire est clairement posée à l'initiative de l'élève. Elle suscite une argumentation avec une véritable stratégie de résolution du problème
	2.2 Tenue d'un carnet de bord Planification du travail	D	Après chaque séance hebdomadaire, aucune trace du travail effectué n'est identifiable.
		C	Des traces du travail hebdomadaire apparaissent après chaque séance.
		B	Des traces du travail hebdomadaire font apparaître la part individuelle de chacun ainsi que les réflexions collectives. ET une planification est présente.
		A	Des traces de l'organisation du travail hebdomadaire font apparaître la part individuelle de chacun ainsi que les réflexions collectives. ET une planification est présente ainsi que des objectifs et des bilans. Les conseils donnés ont été pris en compte.

1^{ère} composante : Démarche personnelle et investissement du candidat au cours de l'élaboration du TPE (note entière sur 8 points)

Items officiels	Compétences officielles	Niveau d'exigence	
3. Contenus disciplinaires	Appropriation de connaissances et de compétences	D	Des connaissances ou capacités disciplinaires sont absentes ou mal maîtrisées (pour un élève de première).
		C	Certains éléments de vocabulaire spécifique sont employés et il n'y a pas de graves contresens. Le choix des connaissances est adapté à un élève de première.
		B	Les connaissances et/ou les capacités utilisées ainsi que le vocabulaire spécifique qui s'y rattache sont correctement maîtrisés et sont adaptés à un élève de première. Un souci d'argumentation est présent.
		A	Les connaissances et/ou les capacités utilisées ainsi que le vocabulaire spécifique qui s'y rattache sont correctement maîtrisés et sont adaptés à un élève de première. Une argumentation de qualité sous-tend le travail effectué.
4. Contribution au travail collectif	4.1 Esprit d'initiative et prise de responsabilité	D <i>t</i>	Elève passif qui n'a joué aucun rôle ni dans la construction, ni dans la conduite du projet.
		C	Elève actif suite aux décisions prises par les autres.
		B	Elève qui a participé aux décisions prises par le groupe même si celles-ci n'ont pas abouti.
		A	Créateur d'idées et élève moteur du groupe en respectant les personnalités et les idées des autres.
	4.2 Souci d'un travail d'équipe	D	Ne prend aucune remarque de ses collègues en compte et/ou impose ses propres idées. OU Elément perturbateur. OU En marge du groupe et ne contribue pas au travail d'équipe.
		C	Contribue de manière trop personnelle ou épisodique au travail d'équipe.
		B	Ecoute les remarques des autres et les prend en compte. Accepte une tâche dans l'intérêt du groupe.
		A	Participe au travail de concertation du groupe pour rendre compte du travail qu'il a effectué, pour mettre à jour des difficultés et tenter de les résoudre avec les autres.

2^{ème} composante : Réponse à la problématique (note entière sur 6 points)

Items officiels	Compétences officielles	Niveau d'exigence		
5. Production	5.1 Pertinence de la production et de la forme choisie avec le sujet traité	D	La problématique n'est pas apparente OU c'est une simple question dont la réponse se présente sous forme d'un catalogue type exposé OU il n'y a aucune cohérence entre le sujet traité et le support de la production.	
		C	Une problématique plus ou moins bien formulée est apparente et la forme de la production est pertinente avec le sujet traité.	
		B	Une problématique bien formulée est apparente et la forme de la production est pertinente avec le sujet traité. Le contenu de la production traite du problème soulevé.	
		A	Une problématique est apparente et la forme de la production est pertinente avec le sujet traité. Le contenu de la production traite du problème soulevé et des réponses sont apportées en cohérence avec la problématique, montre une valorisation de la réflexion collective.	
	5.2 Inventivité	D	La production n'est ni personnalisée, ni créative.	
		C	La production distingue clairement les informations trouvées et les propos personnels apportés.	
		B	Les sources utilisées ont été modifiées (dessins, schémas, textes,...). La production incorpore des activités personnelles.	
		A	La production a nécessité une réflexion authentique quant à son fond et sa forme, originaux.	
	5.3 Soin apporté au travail	D	La production se présente sous une forme non soignée, peu lisible et résulte d'un travail très imprécis.	
		C	La présentation de la production est soignée.	
		B	La présentation de la production est soignée et claire : quelle que soit la forme choisie, on a d'emblée une idée du contenu par la présence d'un plan, d'un sommaire, d'un menu, d'un synopsis.	
		A	La présentation de la production est soignée, claire et communicable (maîtrise du vocabulaire spécifique et capacité à transmettre « le message »).	
	5.4 Production achevée	D	La production n'apporte pas de réponses au problème soulevé	
		C	La production apporte des réponses partielles au problème soulevé.	
		B	La production apporte des réponses mêmes partielles au problème soulevé avec une véritable conclusion. Elle s'accompagne d'une bibliographie « normalisée ».	
		A	La production est en adéquation avec la problématique soulevée. Des réponses mêmes partielles au problème soulevé avec une véritable conclusion ont été apportées. Elle s'accompagne d'une bibliographie « normalisée ». On peut noter la présence d'une ouverture (approche critique du travail par exemple).	

2^e composante : Réponse à la problématique (note entière sur 6 points)

Items officiels	Compétences officielles	Niveau d'exigence	
6. Note synthétique	6.1 Cohérence de la construction (plan et enchaînements) Qualité de l'expression	D	La note synthétique n'a aucune structure et l'expression employée est confuse.
		C	La structure de la note synthétique est absente ou maladroite. L'expression employée est claire mais le vocabulaire utilisé reste pauvre.
		B	La note synthétique est cohérente du point de vue de sa construction.
		A	La note synthétique est cohérente du point de vue de sa construction et elle fait appel à une expression claire utilisant un vocabulaire riche.
	6.2 Restitution de l'ensemble de la démarche	D	La note synthétique est une fiche narrative. Elle ne comporte ni trace visible du travail individuel de l'élève, ni réflexion personnelle sur l'ensemble de la démarche.
		C	La démarche est présente mais uniquement narrative (pas d'argumentation). La part du travail individuel de l'élève est mal précisée. Aucune autocritique sur l'ensemble de la démarche n'est apportée.
		B	La démarche est présente et son évolution est citée mais pas argumentée. On peut distinguer la part du travail individuel de l'élève au sein du travail du groupe. Une autocritique sur l'ensemble de la démarche est présente mais reste superficielle.
		A	La démarche est présente et son évolution est argumentée. On peut distinguer la part du travail individuel de l'élève au sein du travail du groupe. Une autocritique sur l'ensemble de la démarche apparaît.

3^e composante : Présentation orale du projet (note entière sur 6 points)

Items officiels	Compétences officielles	Niveau d'exigence		
7. Présentation argumentée	7.1 Construction de l'exposé	D	Le sujet est non problématisé ou non structuré. OU Le temps de parole n'a pas été respecté.	
		C	L'exposé comprend une introduction avec l'énoncé d'une problématique ainsi qu'un développement structuré répondant à cette problématique. La conclusion est absente.	
		B	L'exposé comprend une introduction avec l'énoncé d'une problématique ainsi qu'un développement structuré répondant à cette problématique. Il se termine par une conclusion éclairant la problématique. Il est cohérent.	
		A	L'exposé comprend une introduction avec l'énoncé d'une problématique ainsi qu'un développement structuré répondant à cette problématique. Il se termine par une conclusion éclairant la problématique. L'exposé est illustré de manière pertinente, il est dynamique, cohérent et argumenté.	
	7.2 Argumentation et justification des choix	D	Ni le choix de la problématique, ni les moyens mis en œuvre pour résoudre cette problématique, ni le choix du type de production ne sont justifiés.	
		C	Le choix de la problématique est justifié mais les argumentations pour les autres choix restent trop générales ou demeurent confuses.	
		B	Les choix de la problématique et du type de production pour répondre à cette problématique sont présentés, justifiés par des arguments pertinents.	
		A	Les choix de la problématique et du type de production pour répondre à cette problématique sont présentés, justifiés par des arguments pertinents. Les pistes suivies et abandonnées au fur et à mesure de la problématisation sont présentées et justifiées.	
	7.3 Réactivité face aux questions	D	L'élève n'a visiblement pas compris le sujet.	
		C	L'élève ne maîtrise pas le sujet mais apporte des réponses partielles.	
		B	L'élève répond de manière spontanée et fait preuve d'une certaine maîtrise du sujet, gère le stress.	
		A	L'élève maîtrise bien son sujet et se montre à l'aise face aux questions, gère parfaitement le stress.	
	7.4 Richesse des connaissances mises en jeu	D	Les connaissances restent superficielles.	
		C	Les connaissances apportées sont maîtrisées (au niveau d'un élève de première).	
		B	Les connaissances disciplinaires apportées sont maîtrisées (au niveau d'un élève de première) et plusieurs pistes ont été explorées.	
		A	Les connaissances disciplinaires et personnelles apportées sont maîtrisées (au niveau d'un élève de première) et plusieurs pistes ont été explorées. Le candidat fait preuve d'une certaine ouverture d'esprit.	

3 ^{ème} composante : Présentation orale du projet (note entière sur 6 points)		Niveau d'exigence	
Items officiels 8. Expression orale	8.1 Qualité de l'expression orale (clarté, audibilité, richesse du vocabulaire)	D	Le vocabulaire utilisé reste confus et imprécis.
		C	Le vocabulaire utilisé est précis et maîtrisé.
		B	Le vocabulaire utilisé est précis et maîtrisé, riche. L'expression est fluide (pas de « blancs », de répétitions ou d'hésitations).
		A	Le vocabulaire utilisé est précis, maîtrisé, riche et rigoureux. L'expression est fluide (pas de « blancs », de répétitions ou d'hésitations). L'exposé est parfaitement audible, l'articulation correcte. Il est mené avec conviction.
	8.2 Prise de distance par rapport aux notes écrites	D	Le candidat se contente de lire ses notes ou ses transparents ...
		C	Le candidat lève la tête, regarde son auditoire.
		B	Le candidat accompagne sa prise de parole d'une gestuelle.
		A	Le candidat fait preuve de présence : écoute, prise de distance par rapport à ses notes, capte l'auditoire ...